

Évaluation quantitative des soins infirmiers en santé mentale

Volume 7, numéro 1, juin 1982

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/030132ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/030132ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Revue Santé mentale au Québec

ISSN

0383-6320 (imprimé)

1708-3923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

(1982). Évaluation quantitative des soins infirmiers en santé mentale. *Santé mentale au Québec*, 7(1), 132–133. <https://doi.org/10.7202/030132ar>

La rubrique «Communications brèves» a pour objectif premier de favoriser l'échange d'informations parmi les chercheurs, qu'ils travaillent seuls ou en groupes, et aussi entre les praticiens en santé mentale et les chercheurs. Au-delà de l'échange d'information, nous souhaitons que praticiens et chercheurs apprennent à se connaître et à collaborer. La recherche en santé mentale n'est pas très développée au Québec, les chercheurs sont souvent isolés et peu connus. Nous souhaitons que cette rubrique favorise des liens nouveaux et apporte des résultats fructueux.

La rubrique veut accueillir divers types de communications :

1. des descriptions de projets de recherche, fondamentale ou appliquée, en cours d'élaboration ou en voie de réalisation ;
2. de très courts articles faisant état d'une réflexion personnelle sur une lecture, une expérience clinique, une élaboration théorique ;
3. des comptes-rendus de parutions récentes dans le domaine de la Santé mentale.

Donc le contenu de la rubrique appartient à nos lecteurs, et nous souhaitons qu'ils nous écrivent sans autre forme d'invitation. Nous leur demandons de bien préciser que leur texte est destiné à cette rubrique, et de s'adresser à :

Aimé Lebeau
Santé mentale au Québec
C.P. 548, Succ. Place d'Armes
Montréal, Québec
H2Y 3H3

ÉVALUATION QUANTITATIVE DES SOINS INFIRMIERS EN SANTÉ MENTALE

Les infirmières qui travaillent dans le domaine de la santé mentale vivent des problèmes relatifs à l'attribution et à la répartition équitable des ressources en personnel infirmier. Elles ne disposent d'aucun outil de gestion satisfaisant à court, moyen ou long terme. En effet, la revue de la littérature réalisée par Phyllis B.J. Giovanetti (1978) démontre qu'aucune des classifications développées jusqu'à présent ne rendaient compte de la «réalité» quotidienne des soins infirmiers psychiatriques.

Les soignants en psychiatrie véhiculent l'idée que leurs bénéficiaires sont différents des autres personnes hospitalisées. Cette perception de la DIFFÉRENCE entre les bénéficiaires qui présentent des problèmes de santé mentale et ceux qui

ne présentent pas de tels problèmes se situe notamment au niveau des manifestations des besoins de leurs bénéficiaires et des interventions spécifiques qui doivent être effectuées par l'équipe soignante.

L'Équipe de Recherche Opérationnelle en Santé (ÉROS) a tenté un exercice de mesure quantitative des soins infirmiers en santé mentale et en psychiatrie. Cette recherche considère d'une part que les intervenants infirmiers en santé mentale et en psychiatrie utilisent, tout comme leurs confrères des autres disciplines des soins infirmiers, des actions-nursing de promotion de la santé, de prévention des problèmes de santé, de traitement, de rééducation et de réadaptation. D'autre part, leur

pratique s'appuie également sur un modèle conceptuel s'inscrivant dans le cadre d'une démarche scientifique et qui se traduit concrètement par le plan de soins détaillé pour répondre aux besoins de chacun des bénéficiaires.

Cette approche a permis de développer une «Formule de mesure du niveau des soins infirmiers requis» utilisable dans les services de Santé Mentale et de Psychiatrie où le bénéficiaire séjourne vingt-quatre heures ou plus.

La démarche de construction et de validation de cet instrument rend compte des actions de soins du personnel soignant en considérant les dimensions bio-psycho-sociales du bénéficiaire. Elle reconnaît également l'expertise de l'infirmière dans l'identification des besoins et la prescription de ses actions d'aide auprès de ses bénéficiaires. De plus, elle rend compte aussi de toute activité de support et de guide auprès de la personne qui présente des besoins spécifiques dans ses crises déve-

loppementales. Enfin, elle a pris en considération toutes les actions-nursing relatives aux problèmes de santé mentale qui relèvent de la psychiatrie.

Cette formule de mesure est une composante du Système PRN 80 : «Un Système d'information pour la gestion des soins infirmiers», développé par ÉROS et l'Institut National de Systématique Appliquée (I.N.S.A.) affiliés à l'Université de Montréal, organismes à but non lucratif.

On peut se procurer le volume «PRN 80 La Mesure du Niveau des Soins Infirmiers Requis»* (25 \$) en s'adressant à :

Équipe de Recherche Opérationnelle en Santé
Département d'administration de la santé
Université de Montréal
3535 Reine Marie, suite 501
Montréal, P. Québec H3V 1H8

Pour de plus amples informations, communiquez avec Diane Saulnier au numéro (514) 343-5973.

* Disponible en version anglaise.



ÉTUDE EXPLORATOIRE DE LA CLIENTÈLE PÉDOPSYCHIATRIQUE DU PAVILLON ROSEMONT DU CENTRE HOSPITALIER MAISONNEUVE-ROSEMONT ET DE L'HÔPITAL RIVIÈRE-DES-PRAIRIES

Cette recherche découle d'une préoccupation pour le Département de Santé Communautaire du Centre Hospitalier Maisonneuve-Rosemont, d'œuvrer dans le domaine de la santé mentale. Cette dimension s'installe peu à peu dans les réflexions d'un DSC, à cause de ses conséquences pour la santé publique.

Chez les jeunes la situation est bouleversante. De nos jours, les problèmes les plus fréquemment identifiés sont d'ordre psychosocial : la violence domestique, l'abus des enfants, les troubles du comportement, les troubles d'apprentissage souvent secondaires à des situations spécifiques reliées à la famille. Le taux de suicide a triplé depuis 2 décennies et est maintenant reconnu comme la deuxième cause de mortalité chez les jeunes de 15 à 30 ans.

Voilà autant de situations qui ne peuvent nous laisser indifférents. Elles nous obligent à nous interroger sur l'ampleur de ces problèmes sur notre territoire de DSC. Comme il existe très peu de données sur le sujet, le DSC a jugé préférable, dans une première démarche, de définir des paramètres concernant la clientèle consultant les services de pédopsychiatrie de deux centres hospitaliers situés sur son territoire.

Donc, les objectifs de l'étude visent à fournir une description des caractéristiques socio-économiques et démographiques, une description de la morbidité psychiatrique et des modes d'intervention préconisés pour la clientèle des services pédopsychiatriques de ces deux centres hospitaliers.

La population de l'étude comprend les usagers, âgés de 0 à 17 ans, des services internes et externes, inscrits pour la période d'avril 1980 à avril 1981. Compte tenu des moyens actuels, nous avons procédé à une étude rétrospective sur un échantillon représentatif de la population. Nous avons révisé 289 dossiers médicaux.

Malgré toutes les limites méthodologiques que sous-entend une telle étude, il nous est apparu essentiel de connaître ces données fondamentales.

Éventuellement, des études de cohorte pourront être envisagées pour approfondir nos connaissances sur l'état de santé des jeunes de notre territoire.

Pour de plus amples informations :

Irma Clapperton
Résidente III en Santé Communautaire
DSC Maisonneuve-Rosemont
Téléphone : 255-3222 poste 36